

Assemblée de Quartier du 18 octobre 2019

Projet de Rénovation Urbaine de la Bourgogne



Les grandes étapes du projet de rénovation de la Bourgoigne

Conception

Mise en œuvre

Définition
des
objectifs.

- Études.
- Négociations
et opérations
anticipées.

- Travaux.
- Accompagnement au changement.
- Rénovation progressive du quartier.

- Consolidation du quartier.
- Attractivité.

2015

Novembre 2016

Aujourd'hui

2030

Fin 2019 :
concertation préalable

contractualisation avec
l'ensemble des partenaires



SAISON MENU Architectes Urbanistes / ESPACITE SA / ARTELIA VILLE ET TRANSPORTS SAS

Début 2020 : premiers travaux

7 Assemblées de quartier :

- **2 juin 2016** pour les objectifs stratégiques,
- **19 septembre 2017** pour la présentation du diagnostic et des orientations d'aménagement
- **26 janvier 2018** pour la présentation du scénario privilégié à 15 ans)
- **6 juillet 2018** : point d'étape
- **12 octobre 2018** : présentation du projet et du phasage
- **8 février 2019** : point d'étape
- **18 octobre 2019** : présentation du projet contractualisé avec l'ANRU

Groupe de travail NPRU : 30 rencontres depuis février 2017

- **06.02.07** : BQ – NPRU « présentation de la démarche de concertation »
- **28.02.17** : BQ «présentation de la pré-liste des participants du GT »
- **14.03.17** : BQ «finalisation et validation de la liste des participants du GT et réflexion sur la méthode de travail du GT».
- **04.04.17** : Réunion de présentation au groupe de travail, préparation à la visite commentée (parcours)
- **08.04.17** : visite commentée animée par le Cabinet d'Etude ESPACITE (1^{ère} partie)
- **13.04.17** : GT NPRU – Elaboration de la synthèse
- **19.04.17** : GT NPRU – Elaboration de la synthèse
- **24.04.17** : GT NPRU– Elaboration de la synthèse
- **26.04.17** : Atelier carte sur table animé par le Cabinet d'Etude ESPACITE
- **16.05.17** : GT NPRU – Elaboration de la synthèse
- **16.05.17** : visite commentée animée par le Cabinet d'Etude ESPACITE (2^{ème} partie)
- **23.05.17** : BQ / GT – Relecture collective et validation de la synthèse
- **13.06.17** : BQ – Point d'étape NPRU -
- **29.08.17** : BQ « préparation de l'ODJ de l'AQ »

Un conseil municipal exceptionnel spécial NPNRU à la Bourgogne le 23 novembre 2018

La Maison du Projet, ouverte depuis le 22 septembre 2018

- **10.10.17** : GT NPNRU – Debriefing de l'AQ du 19 septembre 2017
- **17.11.17** : GT NPNRU – Présentation du CAQ (Centre d'affaire de Quartier)
- **20.12.17** : GT NPNRU – Point d'étape NPNRU
- **20.01.18** : GT NPNRU – Visite du quartier Belencontre, temps d'échange avec des habitants ayant vécu le PRU 1
- **01.03.18** : BQ – Debriefing de l'AQ du 26 septembre 2018
- **05.04.18** : GT NPNRU – Atelier « Maison du Projet » n°1 animé par le Cabinet d'étude Grands Ensemble
- **06.04.18** : GT NPNRU – réflexion autour de la Cheminée LEPOUTRE
- **19.04.18** : GT NPNRU – Atelier « Maison du Projet » n°2 animé par le Cabinet d'étude Grands Ensemble
- **23.05.18** : BQ préparation AQ du 6 juillet 2018 (point d'étape relogements mis à l'ordre du jour)
- **01.06.18** : ouverture « test » de la Maison du Projet
- **20.06.18** : Visite du quartier Beaulieu – Wattrelos.
- **14.04.19** : présentation synthétique du projet de rénovation
- **06.06.19** : point d'étape suite aux deux réunions du CNE
- **01.07.19** : point d'étape suite aux deux réunions du CNE
- **23.09.19** : BQ : présentation synthétique du projet proposé à la contractualisation avec l'ANRU
- **16.11.2019** : visite du Nouveau Mons
- **Décembre 2019** : contact avec les bailleurs

► L'objet de la concertation préalable



En application de l'article L 103-2 du code de l'urbanisme, une phase de concertation préalable doit être menée, associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

La Métropole Européenne de Lille et la Ville de Tourcoing souhaitent associer la population dans la définition du **schéma d'aménagement** et l'ensemble des éléments permettant de mettre en œuvre le projet.

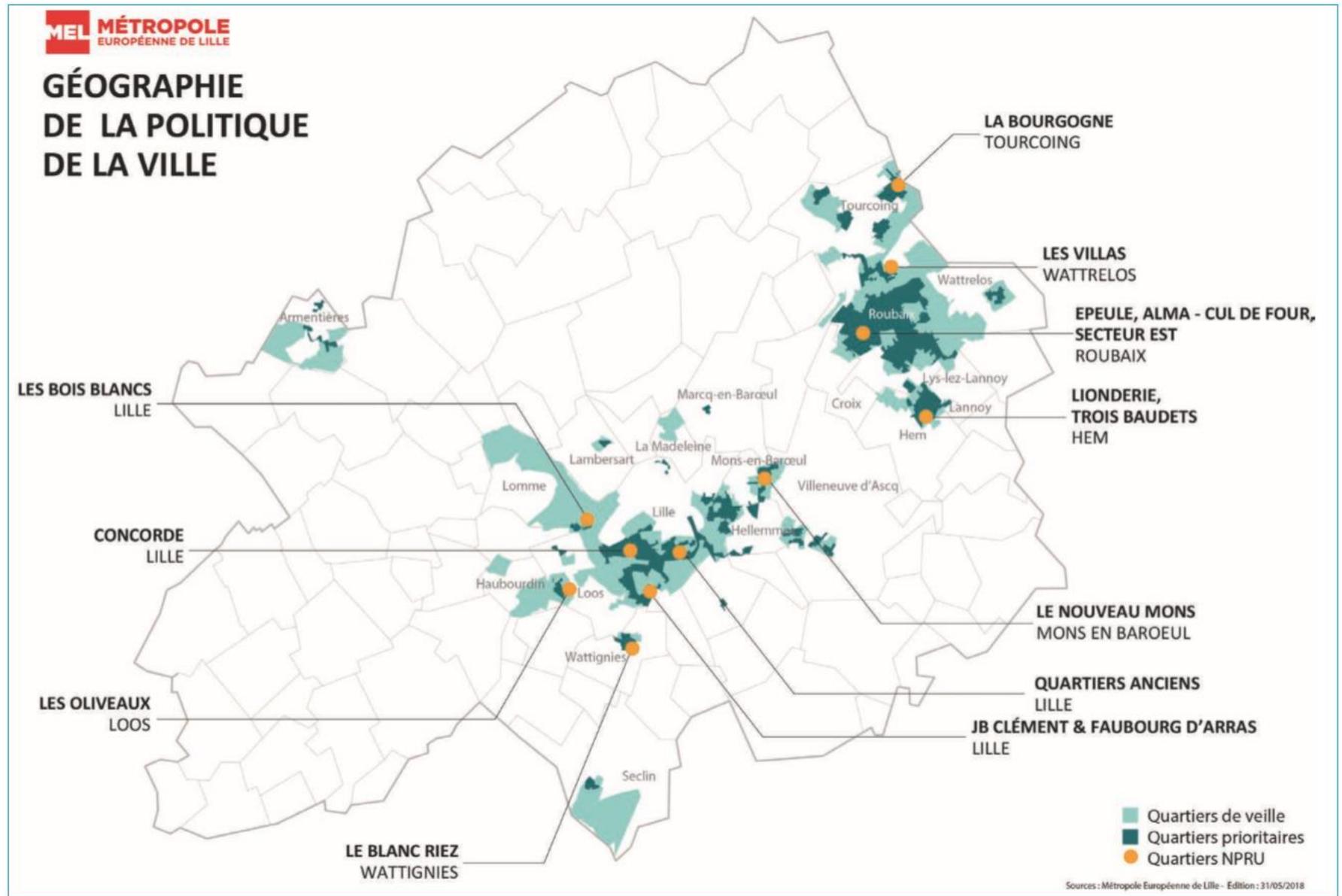
L'objectif est de partager avec les habitants, les associations locales et toute autre personne concernée, **les grands enjeux liés à la transformation du quartier, et de les associer au choix du scénario d'aménagement qui sera retenu.**

► Les modalités

La concertation préalable se déroule du 14 octobre au 15 novembre selon les modalités suivantes :

1) La mise à disposition du public d'un dossier et d'un registre destiné à recueillir les observations éventuelles, consultables à la Maison du projet, et en Mairie de Tourcoing ainsi qu'au Siège de la Métropole Européenne de Lille.

2) La tenue d'une réunion publique à Tourcoing permettant le débat entre la Métropole Européenne de Lille, la Ville de Tourcoing, les habitants, les associations locales et autres personnes concernées.



► Un enjeu d'équilibre et de développement territorial

La Métropole Européenne de Lille est une intercommunalité de plus d'un million d'habitants rassemblant 95 communes, témoignant d'une dynamique double et contradictoire : d'une part un potentiel de développement important (attractivité économique, rayonnant de l'agglomération) et d'autre part des inégalités territoriales persistantes, des situations sociales très contrastées, et une concentration spatiale des ménages les plus fragilisés dans les quartiers situés au cœur de la métropole.

La mosaïque de territoires qui composent la MEL témoigne de grandes disparités et d'inégalités persistantes. Face à ce constat, **la MEL porte l'ambition d'une véritable politique de développement et d'aménagement équitable du territoire.**

C'est pourquoi la MEL, compétente en matière de politique de la ville depuis le 1^{er} janvier 2015, s'est dotée d'une stratégie de développement durable des quartiers totalement intégrée au projet Métropolitain.

Elle est construite autour de **6 priorités formalisées dans un contrat de ville : l'emploi et l'activité économique dans les quartiers, le renouvellement urbain, l'habitat et les parcours résidentiels, l'éducation, la sécurité et la prévention de la délinquance, l'accès aux soins et à la prévention.**

► L'inscription d'un programme dans le cadre de la Politique de la Ville

Dans le cadre du contrat de ville, le territoire métropolitain et ses acteurs se mobilisent autour d'une stratégie intégrée en faveur des quartiers prioritaires pour organiser la réduction progressive des écarts de développement. Elle mobilise l'ensemble de ses champs d'action :

- Au travers d'une politique de l'habitat et du peuplement ambitieuse
- Au travers des politiques de l'emploi et du développement économique adaptées aux quartiers
- Au travers de sa compétence en aménagement et qualité urbaine s'adaptant aux contextes locaux
- Au travers d'une nouvelle politique énergétique et de développement durable
- Au travers d'une charte métropolitaine de gestion urbaine de proximité
- Au travers d'un schéma métropolitain de sécurité et de gestion de la délinquance
- Au travers des réflexions sur la mobilité et le désenclavement, l'accès aux emplois et services.

Synthèse de l'avis du Comité National d'Engagement du 12 juin 2019 :

- ▶ **Financement de 103 M€ (80 M€ en subventions et 23 M€ en prêts).**

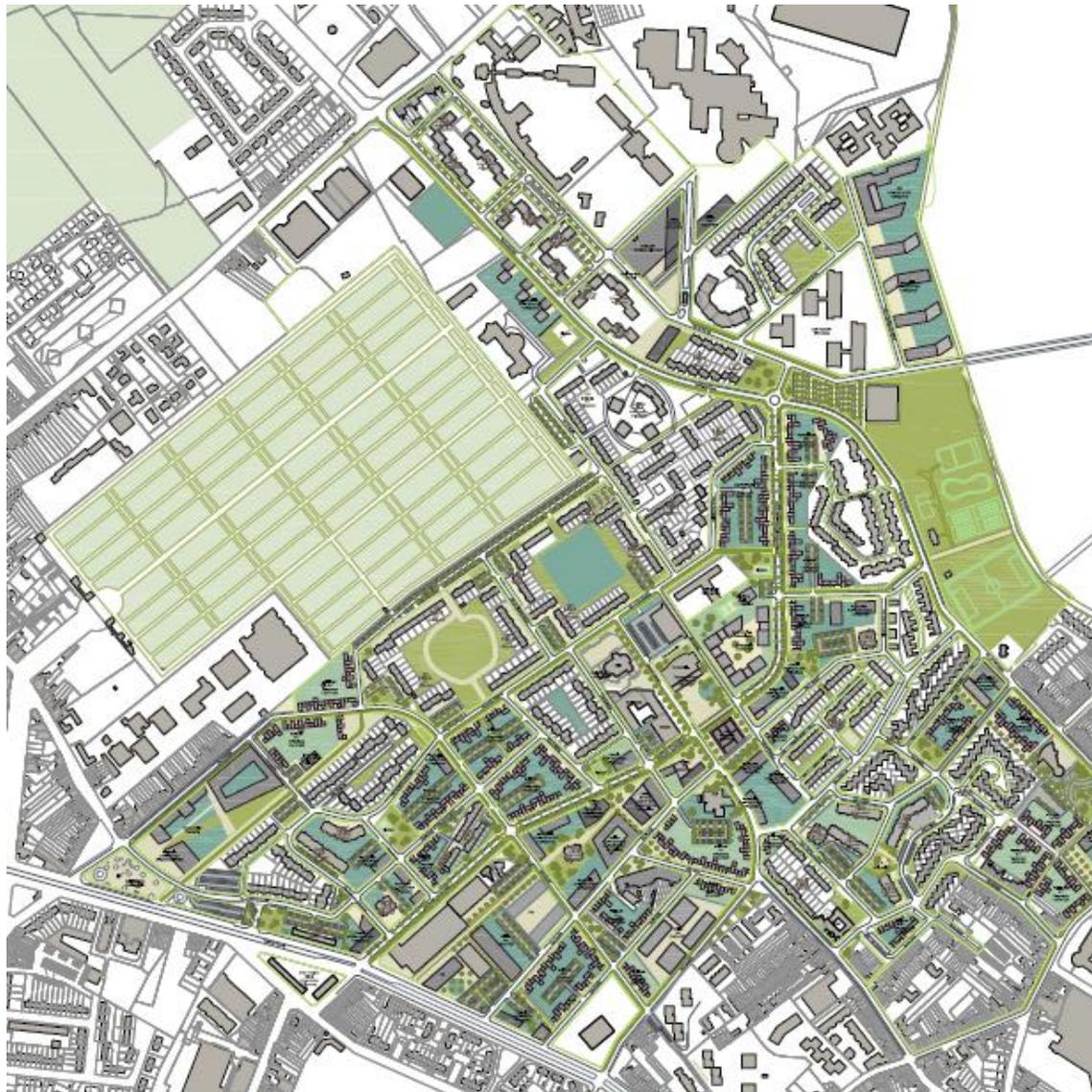
A ce stade, il s'agit du programme de rénovation urbaine le plus soutenu de la MEL, l'un des plus ambitieux de France.

- ▶ **L'ANRU permet d'engager les opérations prioritaires du projet (2020-2027 : la Grande Allée depuis Lepoutre jusqu'au centre hospitalier Dron).**

- ▶ **L'ANRU a accepté d'examiner en 2023 des demandes de financement complémentaire (pour des opérations à engager à partir de 2024).**

Ces éléments seront intégrés dans la convention de rénovation urbaine métropolitaine signée le 20 décembre 2019.

Une ambition : agir sur l'ensemble du quartier pour le « sortir définitivement des radars de la Politique de la Ville »



Nb : la composition urbaine correspondant aux emprises foncières des écoles Claudel, Kergomard et Descartes est à actualiser

Programme d'habitat

- 1 225 logements sociaux en déconstruction
- 670 logements sociaux en réhabilitation
- 493 logements sociaux en résidentialisation
- 850 logements en diversification
- 1 662 relogements entre 2018 et 2027

Programme d'aménagement

Programme d'équipements et de services

- Création d'équipements sportifs
- Refonte des équipements scolaires et de petite enfance
- Extension du centre social
- Aménagement d'un centre d'affaires du quartier
- Création d'une Maison des services et Maison du projet
- Accueil d'un équipement culturel de rayonnement

Programme de développement économique

- Création d'une halle commerciale et de services
- Développement du Site Lepoutre et création de deux villages artisanaux

Légende

	Espace privatif végétalisé		Espace privatif commun
	Espace privatif minéral		Espace public végétalisé
	Espace public minéral		Poche de stationnement
	Bâti existant		Bâti de projet
	Espace sportif public (Citystade)		Arbres
	Voirie primaire		Aires de jeu
	Voirie douce		

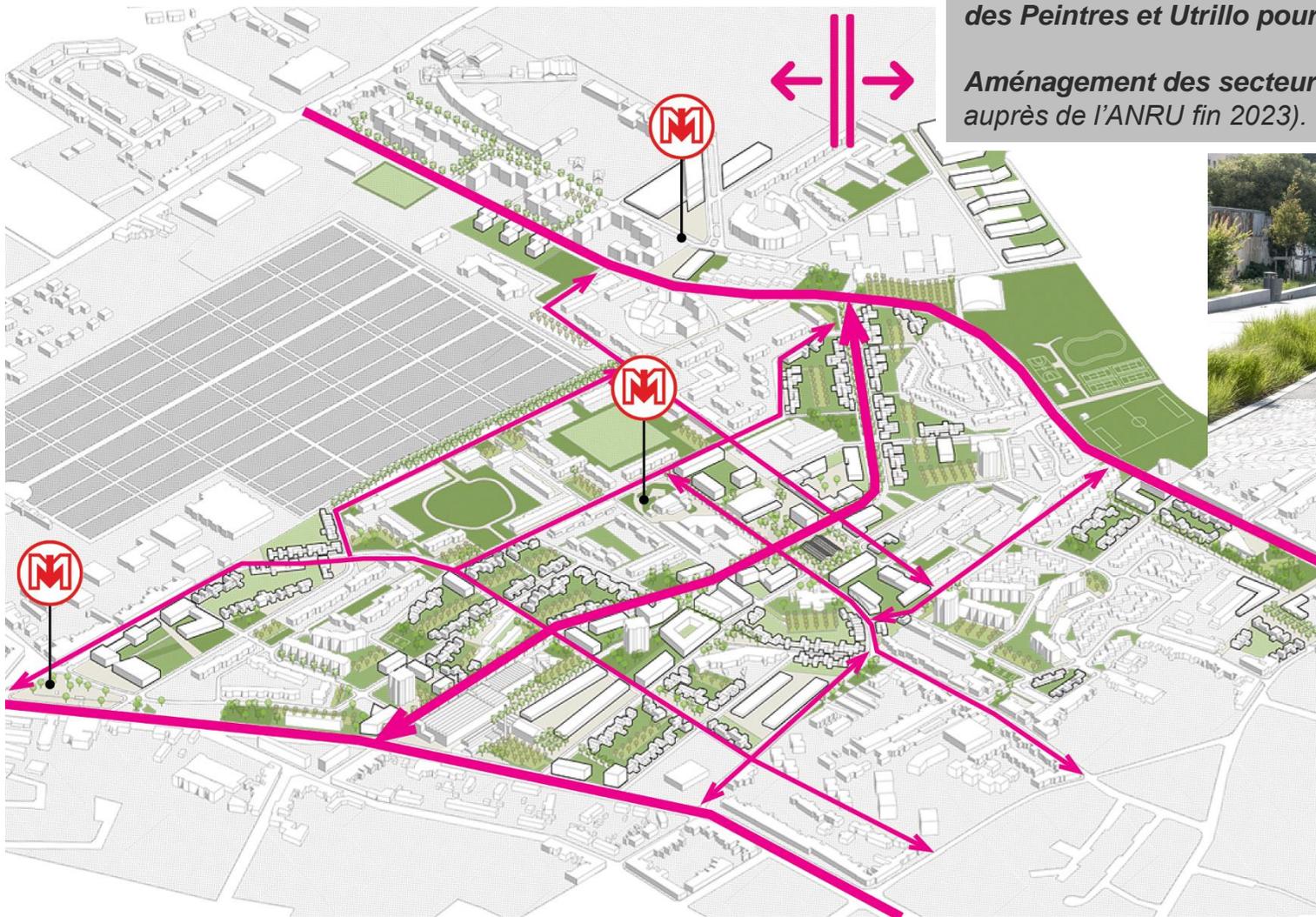
Ouvrir et désenclaver le quartier

- ▶ Ouvrir le quartier vers la ville
- ▶ Organiser les flux
- ▶ Requalifier les entrées du quartier

Aménagement du secteur central pour un montant total de 48,9 M€ HT (16,3 M€ de l'ANRU)

Aménagement des abords de la Grande Allée, secteur des Peintres et Utrillo pour 40 M€

Aménagement des secteurs Claudel et Marlière (examen auprès de l'ANRU fin 2023).



Une priorité : développer une offre résidentielle mixte et attractive, répondant aux besoins de tous

▶ **1225 déconstructions** de logements locatifs sociaux permettant d'accueillir une nouvelle mixité sociale et résidentielle

▶ **670 réhabilitations de logements locatifs sociaux** (et 22 réhabilitations de logements privés), avec une forte ambition de retournement d'image et de performance énergétique

▶ **493 résidentialisations** améliorant le cadre de vie et répondant aux enjeux de gestion du quartier

▶ **400 logements en diversification dans le temps du NPNRU** (auxquels s'ajouteront 450 logements au-delà du NPNRU).

Opérations subventionnées par l'ANRU (44,7 M€)

- 947 déconstructions
- 490 réhabilitations
- 493 résidentialisations
- 150 accessions sociales

Opérations examinées par l'ANRU en 2023

- 278 déconstructions
- 180 réhabilitations



Le parc de logements



	BAILLEURS	RESIDENCE	N°	ADRESSE	NBRE LGT
DECONSTRUCTIONS	VILOGIA	PERRAULT II	15 à 35 (+ 6 commerces)	RUE CLAUDE PERRAULT	59
	VILOGIA	BOCAGE I (indiv)	26,28,30,32,34,36,38,40,42,44,46,48,50,52,54	RUE HARDOUIN MANSART	15
	VILOGIA	D'AUBIGNE	57, 61, 65	RUE HARDOUIN MANSART	36
	VILOGIA	PERRAULT I	1 à 5 (1 commerce)	RUE CLAUDE PERRAULT	23
	VILOGIA	MAROT	1,5, 9, 13	RUE MONSIEUR LECLERC	48
	VILOGIA	VILLON	6,10,14	RUE GUILLAUME DE MORTAGNE	36
	VILOGIA	SCEVE	17,21,27,31,35,39	RUE MONSIEUR LECLERC	54
	VILOGIA	NOBEL	27 31 35 39 43 47 51 55 59 63 67	RUE OGIER DE BOUSBEQUE	132
	VILOGIA	LA BOETIE	1 à 13	RUE HARDOUIN MANSART	47
	VILOGIA	PROGRES / SCHWEITZER	108,112,116,120	RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	48
	VILOGIA	MONTAIGNE	17,21, 25, 29, 33, 37, 41, 45, 49, 53	RUE HARDOUIN MANSART	120
	VILOGIA	AMBROISE PARE	39, 43, 47	RUE CLAUDE PERRAULT	36
	VILOGIA	BOCAGE II (indiv)	101,103,105,107,109,111,113,115,117,119,121 123,125,127,129,131,133,135,137,139,141,143,145,147 2,4,6,8,10,12,14	RUE COLBERT RUE COLBERT RUE LECLERCQ	31
	VILOGIA	FLEMING + COPRO	92,100,106	RUE SCHWEITZER	64
	VILOGIA	CURIE I	1 à 7	RUE DELROEUX	48
	LMH	BATIMENT 5	11, 15, 19, 23	RUE OGIER DE BOUSBEQUE	45
	LMH	BOTTROP	51, 55, 59, 63, 67	RUE CAPORAL DELROEUX	116
	LMH	BOTTROP	10, 14, 18, 22, 26, 30, 34, 38, 42, 46	RUE DE BOTTROP	132
	LMH	CAPORAL DELROEUX	9,13, 17, 21, 25, 29, 33, 35, 39, 43, 47, 51	RUE CAPORAL DELROEUX	63
	LMH	SCHWEITZER	40, 44	RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	72
LMH	SCHWEITZER	2,6	RUE DE BOTTROP	77	
LMH	SCHWEITZER	74,78	RUE GUILLAUME DE MORTAGNE	72	
LMH	MORTAGNE	66,62, 58, 56, 54, 50, 46, 42, 38 (déconstruction partielle)	RUE GUILLAUME DE MORTAGNE	1225	
total					1225
REHABILITATIONS (avec relogement)	VILOGIA	RENOIR	14, 18, 30, 34, 38, 42	RUE AUGUSTE RENOIR	72
	VILOGIA	TOUR MANSART	69	RUE HARDOUIN MANSART	40
	VILOGIA	TOUR MORTAGNE	2	RUE GUILLAUME DE MORTAGNE	40
	VILOGIA	TOUR VANDENDRIESSCHE	5	RUE JULES VAN DENDRIESSCHE	40
	VILOGIA	RABELAIS	18,22,26,30	RUE GUILLAUME DE MORTAGNE	48
	VILOGIA	MANET	4, 8, 12	RUE EDOUARD MANET	52
	VILOGIA	LA CLAIRIERE	72 B (bâtiment A à F)	RUE ROBERT SCHUMAN	36
	VILOGIA	SISLEY	9,13,17	RUE JULES VAN DENDRIESSCHE	18
	VILOGIA	ARMANCOUR	11	RUE JEHAN DE TOURCOING	36
	LMH	MORTAGNE	1,3,5,10	CHAUSSÉE GRAMME	36
total					418
REHABILITATIONS (sans relogement)	VILOGIA	PROGRES 1	1 à 24 3 à 23 9 à 19	RUE DU CAPITAINE DEBRUYNE RUE MARCEL BEYENS RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	37
	VILOGIA	PROGRES 2	21 à 67 159 à 177 162 à 214	RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER RUE ROBERT SCHUMAN RUE DE PRESIDENT COTY	50
	VILOGIA	PROGRES 3	216 à 254 et 227 à 265	RUE DU PRESIDENT COTY	40
	VILOGIA	BOCAGE 3	2 à 8 et 10 à 20 149 à 171	RUE JULES VANDENDRIESSCHE RUE COLBERT	22
	VILOGIA	BOCAGE 1	2 à 8 - 10 à 24 - 56 à 66	RUE MANSART	18
	LMH	CHENE HOUPLINES 1	1,3,5,10	CHAUSSÉE GRAMME	82
	LMH	T117 (groupe interbailleurs)	179, 181, 183	RUE ROBERT SCHUMAN	3
total					252
RESIDENTIALISATION	VILOGIA	BOCAGE 1	2 à 8 - 10 à 24 - 56 à 66	RUE MANSART	18
	VILOGIA	BOCAGE 3	2 à 8 et 10 à 20 149 à 171	RUE VANDENDRIESSCHE RUE COLBERT	22
	VILOGIA	PROGRES 1	1 à 24 9 à 19 3 à 23	RUE DU CAPITAINE DEBRUYNE RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER RUE MARCEL BEYENS	37
	VILOGIA	PROGRES 2	21 à 67 159 à 177 162 à 214	RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER RUE ROBERT SCHUMAN RUE DE PRESIDENT COTY	50
	VILOGIA	PROGRES 3	216 à 254 et 227 à 265	RUE DU PRESIDENT COTY	40
	LMH	T117 (groupe interbailleurs)	179, 181, 183	RUE ROBERT SCHUMAN	3
GEGR / RESID	LMH	COTY/SCHUMAN	Les 6 bâtiments	RUE ROBERT SCHUMAN/PRESIDENT COTY	323
	total				

En rouge : sous réserve de validation par l'ANRU à l'horizon 2023

1225 logements déconstruits

► Sur ces 1 225 logements déconstruits (**en rouge** sur la carte), un peu moins de 800 appartiennent au bailleur social Vilogia, et près de 430 au bailleur social LMH.

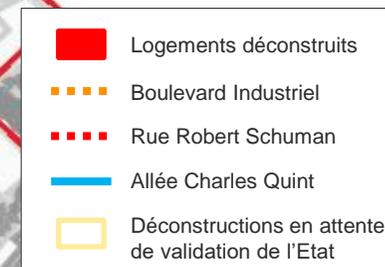
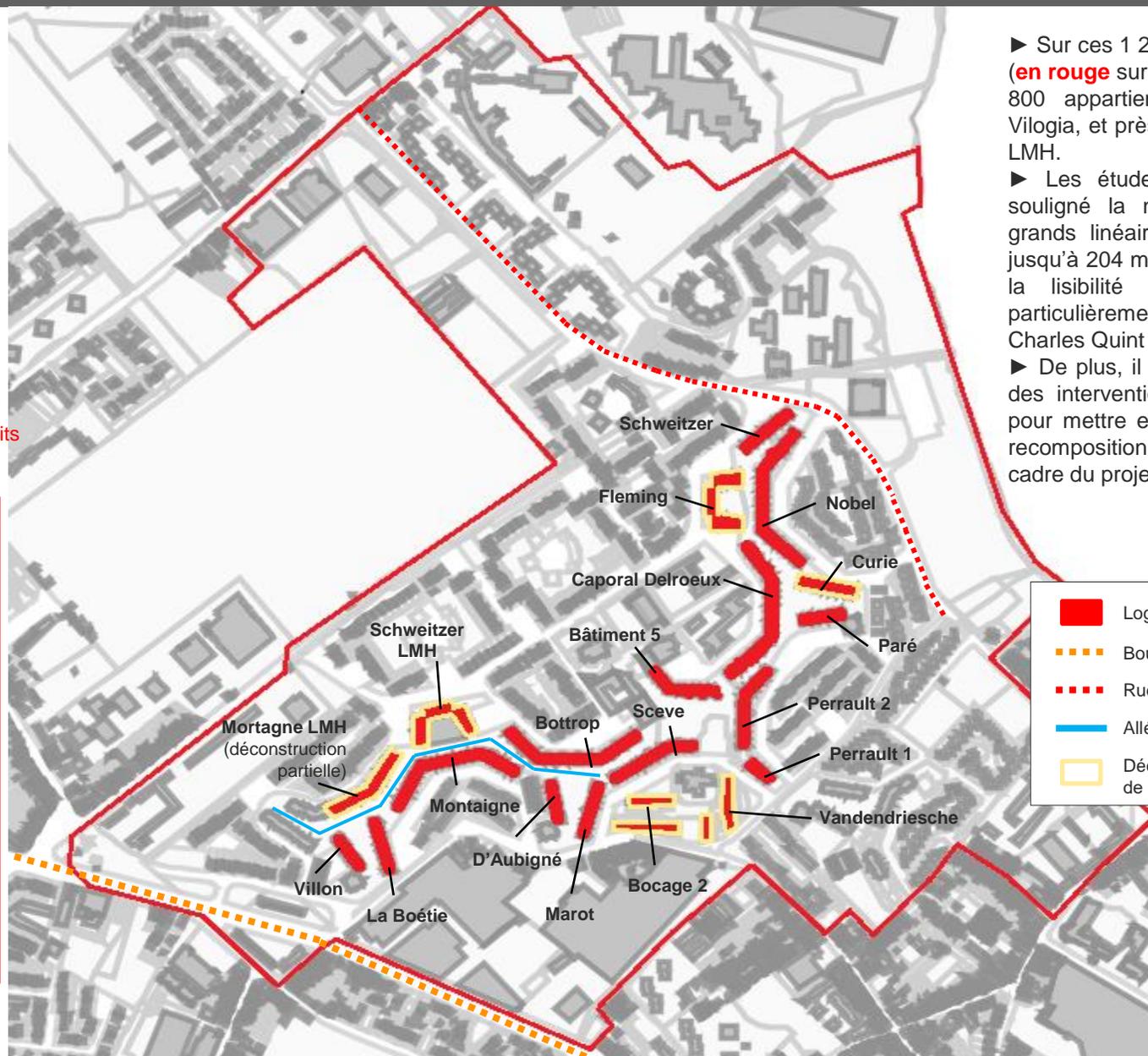
► Les études urbaines ont en effet souligné la nécessité de réduire les grands linéaires de collectifs (qui font jusqu'à 204 m de long) qui « brouillent » la lisibilité des espaces, et plus particulièrement sur l'allée piétonne Charles Quint (**en bleu**).

► De plus, il est nécessaire de réaliser des interventions en cœur de quartier pour mettre en place le programme de recomposition urbaine souhaité dans le cadre du projet de renouvellement.

Liste des bâtiments déconstruits

Barre	Nbr de LLS
Bâtiment 5	45 logements
Bottrop	116 logements
Perrault 2	59 logements
Perrault 1	23 logements
D'Aubigné	36 logements
Bocage 1	15 logements
Nobel	132 logements
Curie	48 logements
Paré	36 logements
Marot	48 logements
Montaigne	120 logements
Dr Schweitzer	48 logements
Villon	36 logements
La Boétie	47 logements
Bocage 2	31 logements
Scève	54 logements
Flemming	64 logements
Montagne	72 logements
Schweitzer	63 logements
Caporal Delroeux	132 logements

En jaune : sous réserve de validation par l'ANRU à l'horizon 2023

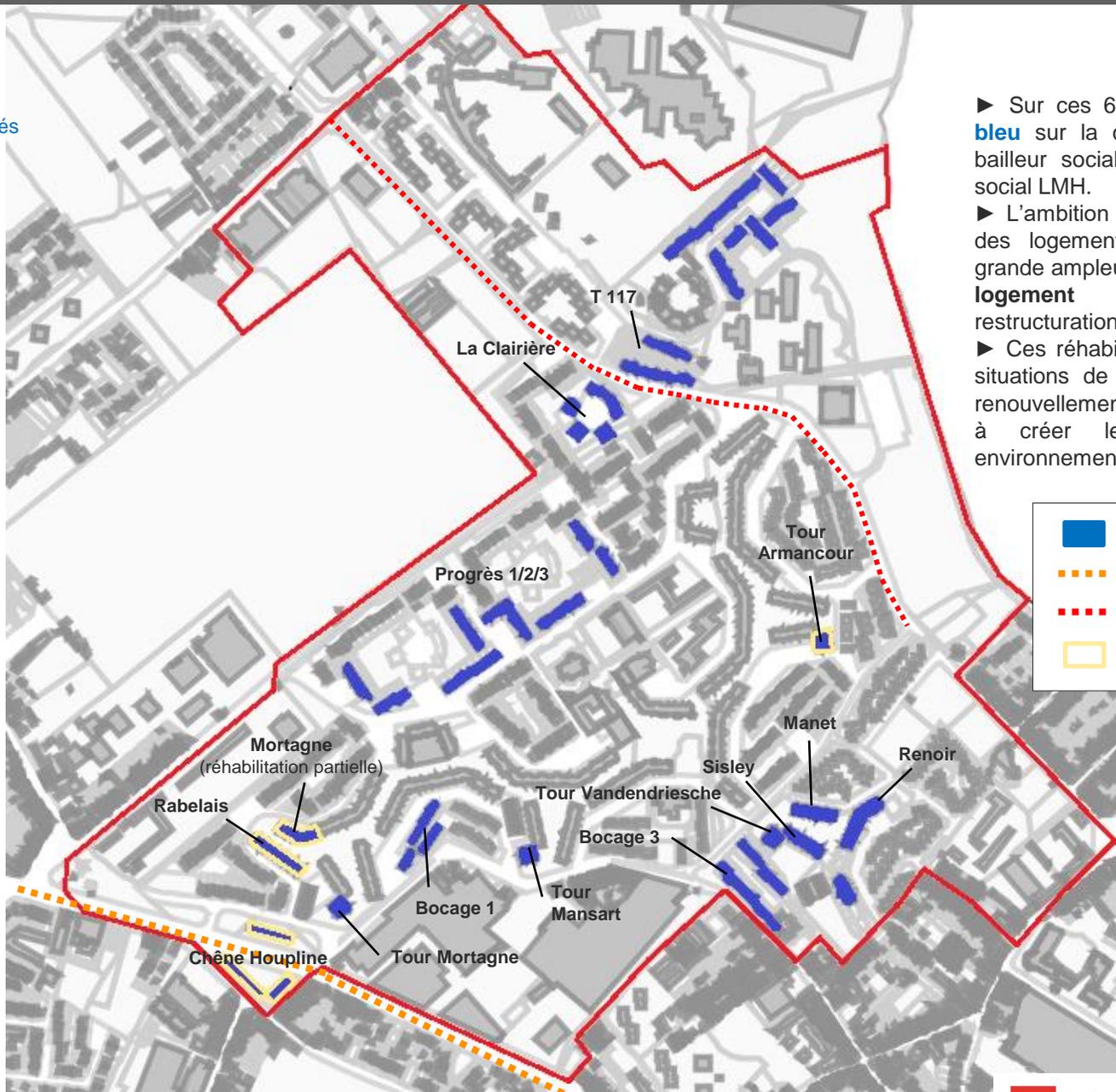


670 logements réhabilités

Liste des bâtiments réhabilités

Barre	Nbr de LLS
Renoir	72 logements
Schuman - La Clairière	52 logements
Progrès 1/2/3	127 logements
Bocage 3	22 logements
T117	3 logements
Bocage 1	18 logements
Manet	36 logements
Sisley	36 logements
Tour Vandendriessche	40 logements
Tour Mansart	40 logements
Tour Mortagne	40 logements
Tour Armancour	18 logements
Rabelais	48 logements
Mortagne	36 logements
Chêne Houpline	82 logements

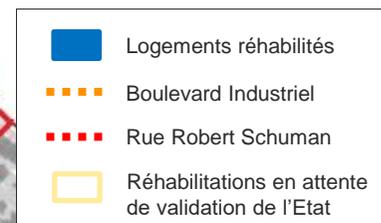
En jaune : sous réserve de validation par l'ANRU à l'horizon 2023



► Sur ces 670 logements réhabilités (**en bleu** sur la carte), 549 appartiennent au bailleur social Vilogia, et 121 au bailleur social LMH.

► L'ambition en matière de restructuration des logements sociaux s'avère être de grande ampleur ; en moyenne, **60.000 € par logement** sont consacrés à la restructuration des logements.

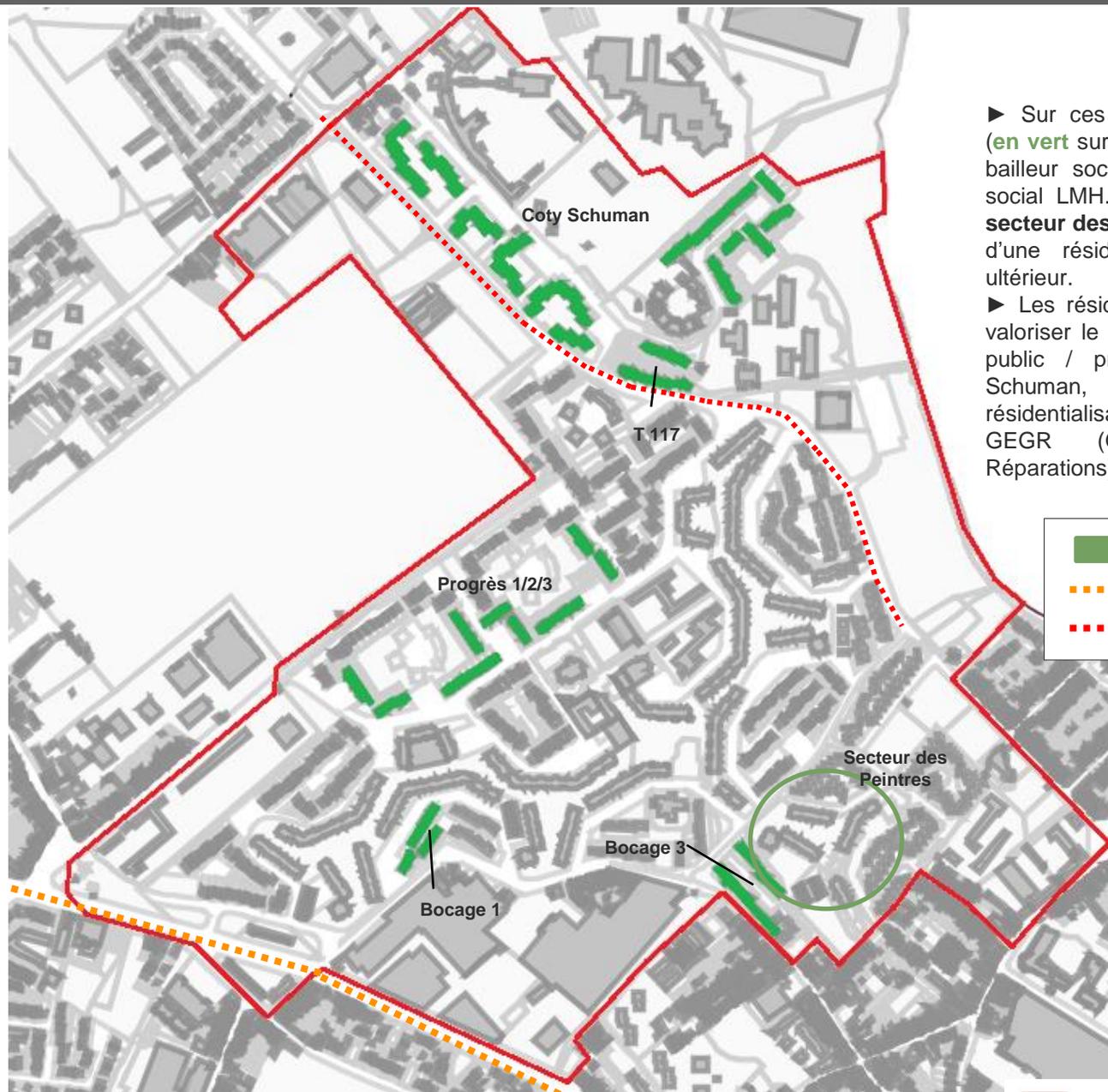
► Ces réhabilitations visent à résorber les situations de vétuste, à diffuser l'élan de renouvellement à l'ensemble du quartier et à créer les accroches avec son environnement.



493 logements résidentialisés

Liste des bâtiments résidentialisés

Barre	Nbr de LLS
Progrès 1/2/3	127 logements
Bocage 3	22 logements
Coty / Schuman	323 logements
T117	3 logements
Bocage 1	18 logements

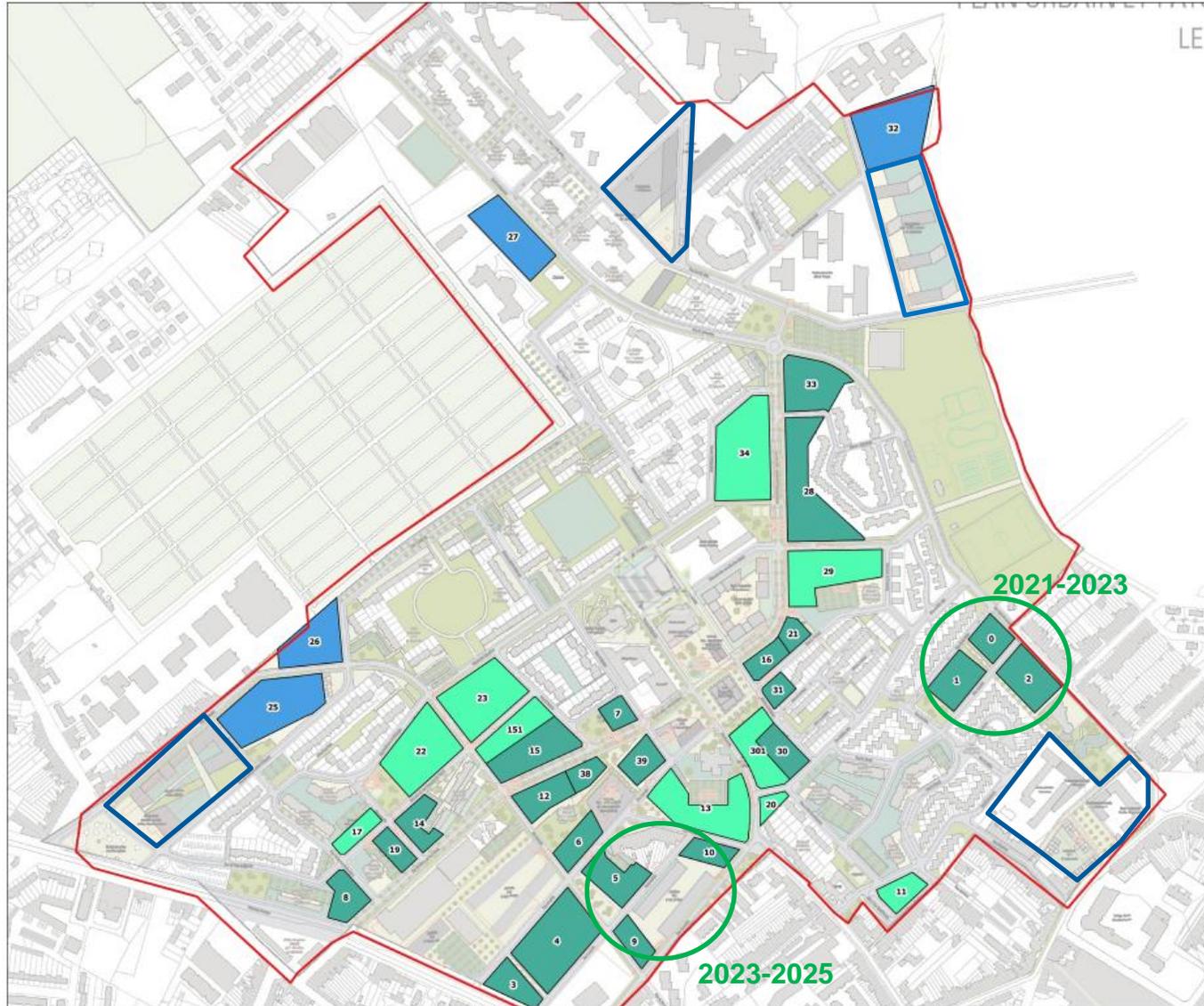


► Sur ces 493 logements résidentialisés (en vert sur la carte), 167 appartiennent au bailleur social Vilogia, et 326 au bailleur social LMH. 184 logements provenant du **secteur des peintres** pourraient faire l'objet d'une résidentialisation dans un temps ultérieur.

► Les résidentialisations prévues visent à valoriser le secteur et à clarifier les limites public / privé pour la frange Coty / Schuman, secteurs des peintres. Ces résidentialisations sont accompagnées de GEGR (Gros Entretien Gros Réparations).

Résidentialiser
=
tracer des limites claires entre espaces privés et espaces publics

Un potentiel de 850 nouveaux logements, variés et répondant aux besoins de tous



► Le projet de renouvellement urbain, dans son ambition de long terme, prévoit la construction d'environ 850 logements.

► Sur la période correspondant au temps du NPRU (2020-2035), le potentiel est estimé à environ 400 logements selon un rythme annuel moyen avoisinant une trentaine de logements.

► Les premières constructions de logements neufs seront développées **dès 2021** sur le site Utrillo (îlots 0/1/2) dans une logique pionnière (opérateur Notre Logis).

À partir de 2025, la stratégie de diversification résidentielle se poursuivrait depuis le Bd industriel jusqu'au cœur de quartier, permettant de structurer peu à peu la moitié Sud de la Grande allée et les pourtours du site Lepoutre.

Légende

- Périmètre NPRU
- Ilots validés par l'ANRU
- Ilots à valider par l'ANRU
- Ilots à l'étude
- Ilots à l'étude (*composition urbaine à actualiser*)

Des logements pour tous :

accession libre / accession à coût maîtrisé / accession sociale
locatif intermédiaire / résidences services
(s'ajoutant aux logements locatifs sociaux réhabilités)

Une offre renouvelée d'équipements et de services

Sur la période 2020 - 2027

- ▶ Des équipements rénovés en cœur de quartier
- ▶ Une offre commerciale maintenue et confortée
- ▶ L'enfant au cœur du projet : refonte des équipements scolaires, reconstruction de la crèche

Extension du Centre social

et ouverture du bâtiment sur le square de la Bourgogne

Aménagement d'un Centre d'affaires de quartier

aux étages de la ludomédiathèque, actuellement vacants.

Installation d'un équipement culturel de rayonnement

Reconstruction de la crèche Câlin-Câline

Création d'équipements de sport et de loisirs :

- 2 espaces workout
- 1 terrain multisport
- 1 terrain de baseball
- 1 skatepark
- 1 clubhouse vestiaire

Confortement de l'école Camus

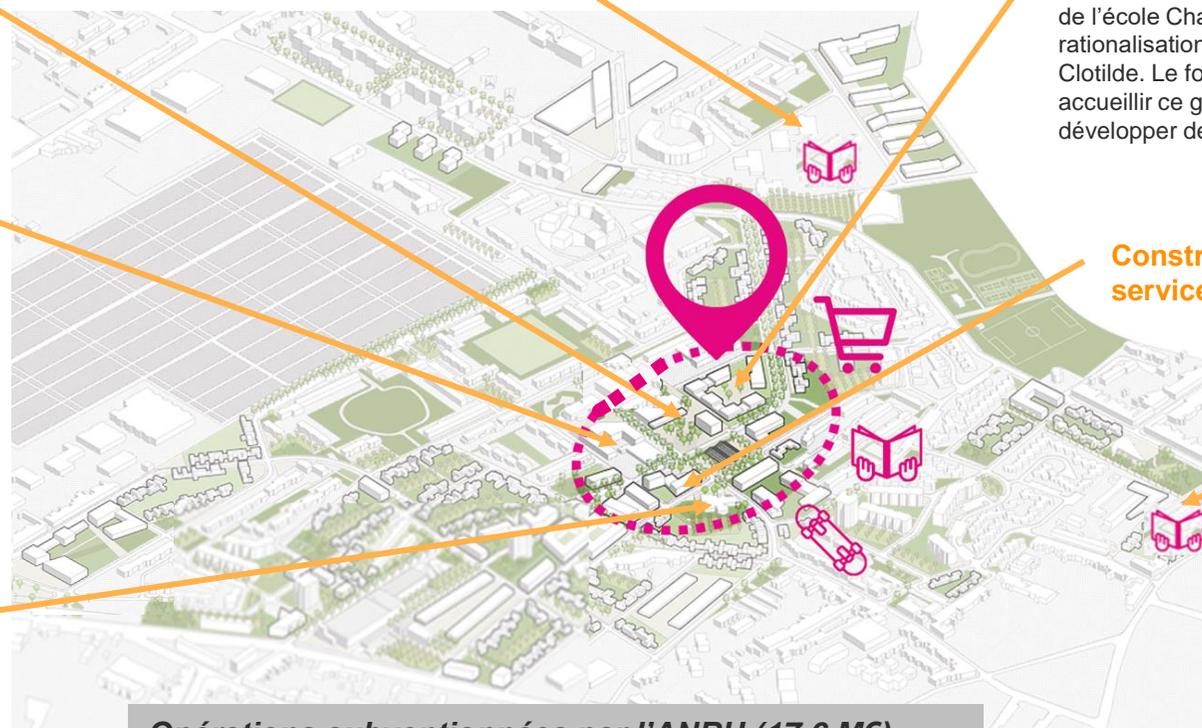
Construction d'un nouveau groupe scolaire en cœur de quartier

Cette construction nécessite la déconstruction de l'école Chateaubriand mais aussi la rationalisation du foncier de l'école Sainte-Clotilde. Le foncier libéré sera utilisé pour accueillir ce groupe scolaire, qui vise à développer des parcours éducatifs ascendants

Construction d'une maison des services et du projet

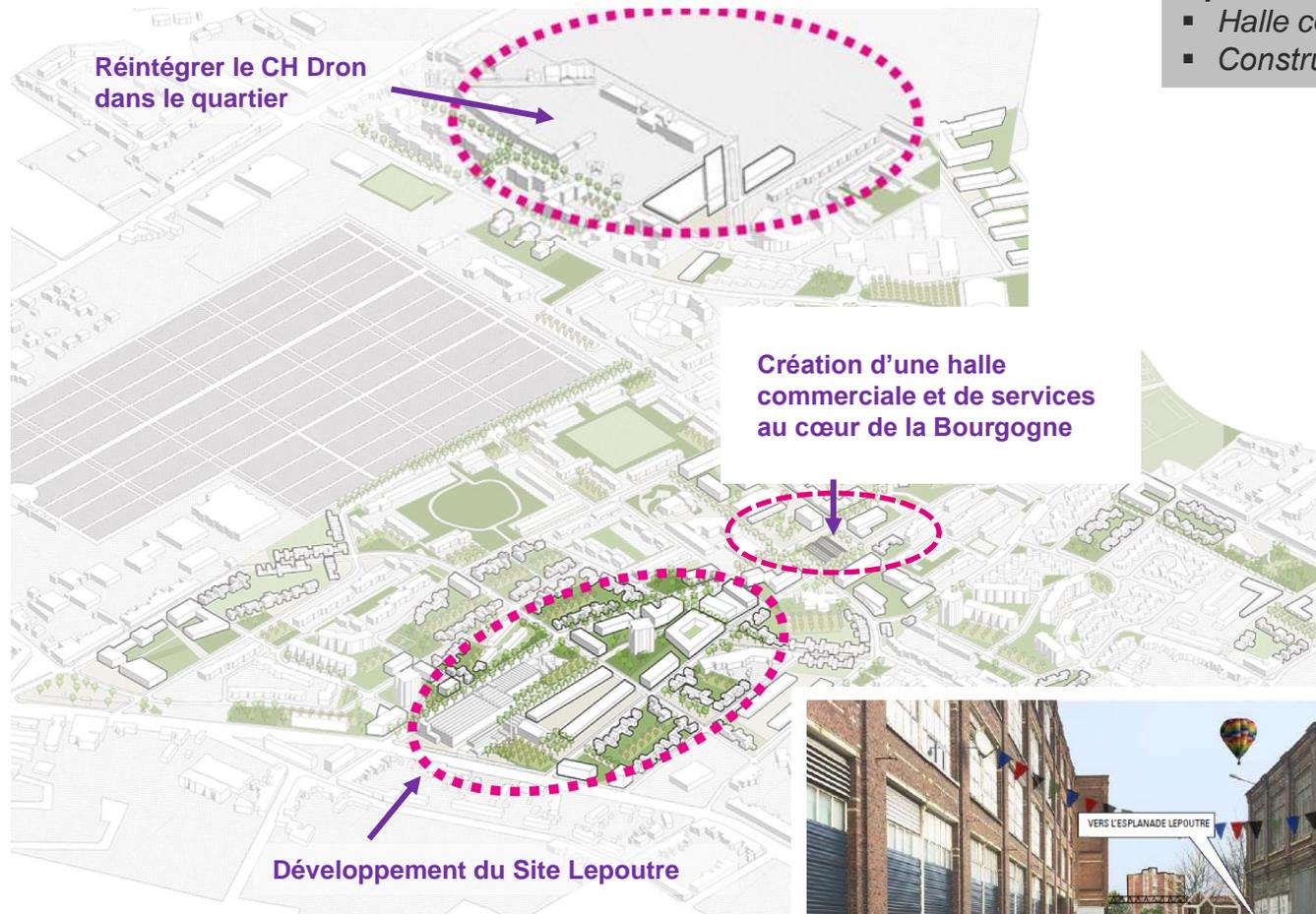
Reconstruction des écoles Kergomard-Descartes

Amélioration des conditions d'accueil des collégiens de Pierre Mendès France



Opérations subventionnées par l'ANRU (17,6 M€)

- Nouveau groupe scolaire
- Retournement du centre social
- Maison du projet
- Centre d'affaires de quartier
- Crèche câlin-câline
- Reconstruction des écoles Kergomard/Descartes



Opérations subventionnées par l'ANRU (2,1 M€)

- Halle commerciale et de services (EPARECA)
- Construction d'un village artisanal (MEL)

Le développement du site Lepoutre

Réhabilitation de l'ancienne Filature

- La Création d'une « maison Rev3 » pour servir de porte d'entrée du quartier. Cet équipement vise à favoriser avec le temps la montée en compétences des artisans.
- Création d'un centre de « re-design », mettant en vente des matériaux et du mobilier de seconde main
- À plus long terme, la création d'une offre de loisirs / culture mais aussi d'une offre commerciale innovante, prête à répondre aux besoins des habitants.

Réhabilitation de l'ancienne conciergerie

- La Création d'un « Food Court » / cuisine commune
- Création d'un « Showroom » exposant le savoir-faire des artisans et établissant un lieu de rencontre entre ces derniers et les usagers.
- Création d'un « fablab » ou « makerspace », proposant un espace avec machines et outils à destination des artisans et des particuliers.

Création de deux villages artisanaux

- Un potentiel de 28 cellules de 180 m² chacune.

► Création d'activités économiques complémentaires

Ces activités pourraient prendre place au niveau de l'esplanade dans une volonté d'animation de la Grande allée sur son tronçon Boulevard Industriel / cœur de quartier et à plus long terme au niveau du CH Dron.



Les qualités paysagères du quartier préservées et renforcées

- préserver les entités végétales
- renforcer la trame verte
- offrir des espaces complémentaires



LA « CITE JARDIN
DU FUTUR »

Permaculture
urbaine

Les cœurs d'îlots

La grande allée

La plaine
des sports

Des espaces de
jeu, de détente
et de rencontre

Le projet s'articule notamment autour de la Grande Allée. Cet axe structurant permettra de rapprocher le cœur du quartier du Boulevard Industriel et composera une voie large fortement végétalisée. Il s'agit de préserver l'ambiance arborée existante et de valoriser la présence du végétal. Les aménagements envisagés prévoient également la création de perméabilités paysagères, qui contribueront à fluidifier les déplacements et à valoriser le quartier.

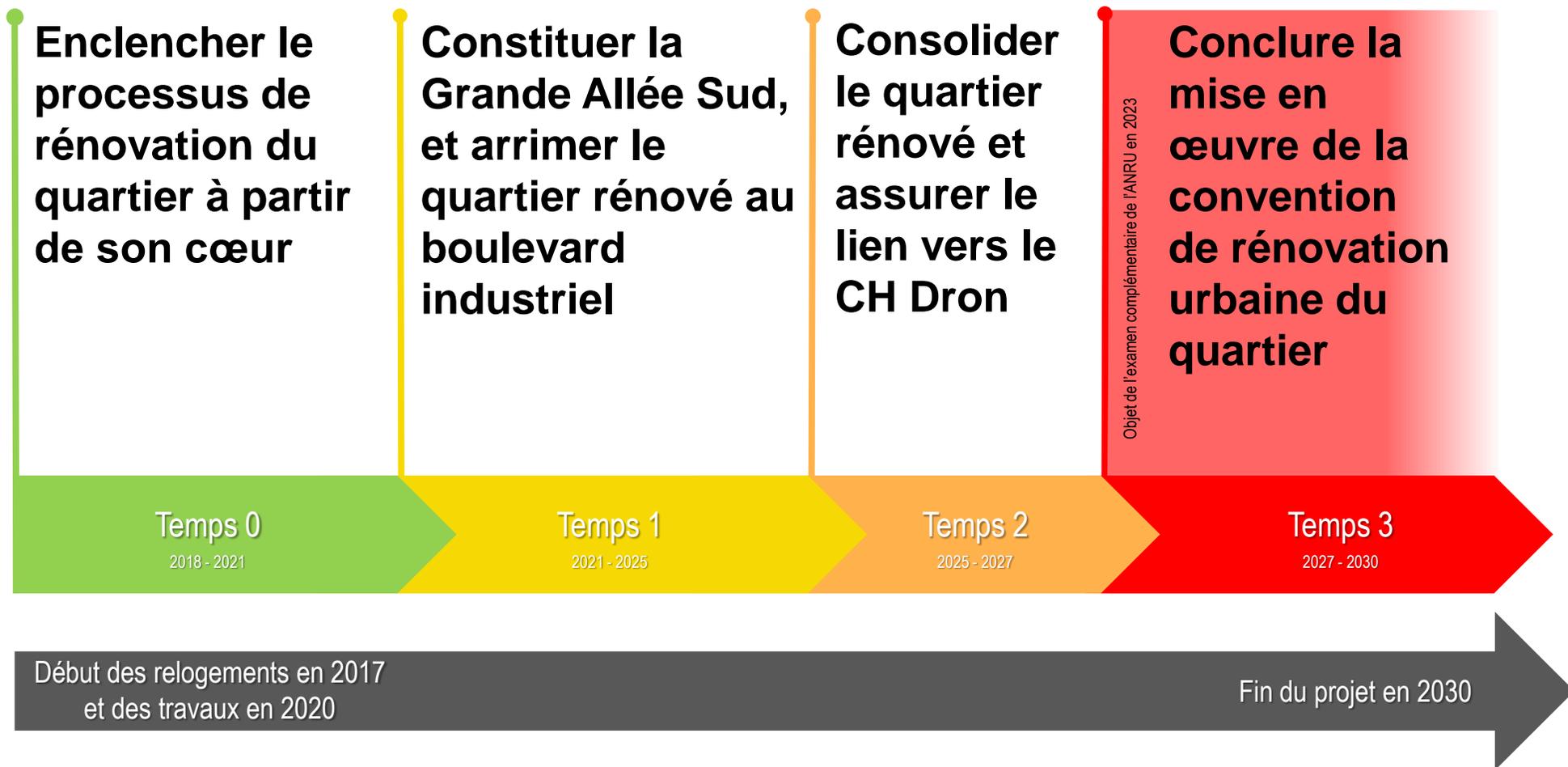
Ingénierie et études

- Un binôme de direction de projet (MEL / Ville de Tourcoing)
- Un chef de projet social
- Un accompagnement social au logement
- Actions « mémoire du quartier » et « co-construction avec les habitants »



Opérations subventionnées par l'ANRU (1,5 M€)

- Un directeur de projet Ville de Tourcoing (Ville)
- Un directeur de projet MEL
- Actions mémoire de quartier (Ville)
- Actions participation / co-construction habitants (Ville)



Les prochaines étapes du projet

Concertation réglementaire

▶ 14 octobre / 15 novembre

Lancement des études de programmation du nouveau groupe scolaire et du centre social

▶ Fin 2019

Formalisation du projet « Cité éducative »

▶ Novembre 2019

Signature de la convention métropolitaine NPRU

▶ Décembre 2019

Déconstruction des bâtiments 5 et Perrault II

▶ Début 2020

Halle commerciale et de services

▶ 2020 : études et travaux

